

## Comité Départemental des Photographes de l'Essonne

# PV de l'AG 2022 du 17 janvier 22

Selon la législation régissant les Associations Loi 1901. l'Assemblée Générale ordinaire de l'association dénommée Comité Départemental des Photographes de l'Essonne s'est tenue le jeudi 17 janvier 2022 à 20h30 à Longpont sur Orge

## Feuille de présence

Au 31-12-2021, le CDP91 comprend 22 clubs

## 14 clubs sur 22 sont représentés :

- Photo Club Champlan : Emilio Di Gallo

- Objectif Photo MJC SGdB: Claude Florot & Michel Gattebois

- IMathis Athis-Mons : Arnaud D'Oliveira - Longpont : Jean Danet & Florian Gesquin

- Viry VPC : Philippe Lotton

- Roinville sur Dourdan : Stefan Goix & Alain Barnole

- Ballainvilliers : Joël Beauchef - MJC Palaiseau : Yolande Potier

- L'Espace Photo SGdB : Jean-Pierre Coston

- La Norville : Béatrice Moley

- La Focale 91 Villiers sur Orge : Michel Venisse - Arpajon : Jacques François & Alain Biaujou

- Draveil : Alain Moeuf

- Saclay Visions : Eric Vidal-Engaurran

4 clubs absents excusés & ayant donné leur pouvoir : Paris-Val de Bièvres, Objectif Images Viry Chatillon, Cisba Ballancourt, L'Instant Photo Juvisy sur orge

4 clubs absents: CPO Orsay, Déclic 91 Saint Michel sur Orge, Microtel 91 Vigneux, ASV Villebon sur Yvette

## Feuille de présence en annexe

Le guorum (18 clubs sur 22 clubs adhérents) étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Président de séance : Jean Pierre COSTON, L'Espace Photo Ste Geneviève des Bois

Secrétaires de séance: Yolande Potier (MJC Palaiseau) et Arnaud D'Oliveira (Imathis Athis-Mons)

**Scrutateur: Philippe Lotton** 

Proposition validée à l'unanimité des 18 voix.

La séance est ouverte à 20h40

## Ordre du jour :

- Feuille de présence & quorum
- bilan des activités 2021
- rapport financier 2021
- quitus des comptes 2021
- approbation de la gestion 2021
- adoption du budget prévisionnel 2022
- fixation du montant de la cotisation 2022
- enregistrement des candidatures au Bureau et au Conseil d'administration
- Renouvellement 2022 du conseil d'administration et du bureau de l'association CDP91

#### Bilan des activités 2021

Cette année 2021, comme la précédente, a été bousculée en raison de la pandémie.

Le bilan des activités du CDP91 est réduit pour cette année 2021

Certains clubs ont eu des difficultés dans leurs activités.

Cependant des évènements ont heureusement pu se dérouler en visioconférence comme le coquetier; des expositions interclubs en ligne ont été aussi organisées par Nozay, L'Espace Photo, Athis-Mons et même en présentiel avec des expositions à Villiers sur Orge et Longpont sur Orge etc.

Il serait intéressant de savoir combien sont allés visionner ces expositions et quel public était concerné.

## Rapport financier 2021

#### Changement de banque

En avril 21, le Crédit Agricole a instauré pour les associations, de nouveaux frais bancaires de 120 € / an (60 € de frais de tenue de compte annuels + 5 € par mois de commission sur les mouvements de débit) Ces frais étant incompatibles avec les revenus de notre association, nous avons quitté le CA IDF

Après interrogation de plusieurs banques et comparaison des frais appliqués aux associations, nous avons signé en décembre 2021 avec le Crédit Mutuel, banque qui prend moins de frais (56 € TTC annuels).

De même, l'association a changé son assurance SMACL qui était couplée au compte pour celle du Crédit mutuel qui est légèrement meilleure marché avec les mêmes garanties.

L'adhésion au CDP 91 pourra toujours se faire par virement ou chèque ou espèces.

La trésorière adressera le nouvel IBAN / RIB lors du renouvellement des cotisations en septembre 22.

#### Approbation des comptes 2021

Yolande Potier la trésorière, présente le bilan financier 2021 qui avait été envoyé auparavant à tous les clubs, pour examen avant approbation

Au 31/12/21, l'association possède un solde créditeur de 3327,45 € se répartissant en :

- recettes : 6080,51 € répartis en 335,00 € de cotisations + 1082,46 € de report 2020 + 4663,05 € de remboursements adhérents
- dépenses : 5534,23 € de dépenses fixes, d'achats divers et d'avances de trésorerie adhérents
- livret caisse d'épargne : 2446,17€ dont 11,16 € d'intérêts annuels 2021

Les dépenses fixes 2021 sont l'assurance, l'hébergement du site du CDP91 chez OVH, l'inscription à la Foire à la photo de Bièvres et les 40 tirages en 40/60 des photos primées lors des concours 2021 pour le stand du CDP91 à cette Foire de Bièvres

Quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés (18 pour, 0 contre, 0 abstention)

## Approbation de la gestion 2021

Quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés (18 pour, 0 contre, 0 abstention)

## **Budget prévisionnel 2022**

Pas d'achats prévisionnels de matériel envisagés à ce jour.

Le budget prévisionnel 22 reconduit est adopté à l'unanimité des présents et représentés (18 pour, 0 contre, 0 abstention)

### Fixation du montant de la cotisation 2022

Compte-tenu des activités réduites en 2020, la cotisation avait été ramenée à **15,00 €** pour la saison 21. Il est proposé de rétablir la cotisation à 25,00 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés (18 pour, 0 contre, 0 abstention)

## Ouverture du document comptable 2022 de l'association CDP91

Ouverture par le président et la trésorière, du document comptable pour l'année 2022 mentionnant les entrées (cotisations, subventions ...) et les sorties (dépenses, frais de gestion, achats, ...).

La trésorière mettra ce document à jour à chaque mouvement financier et en conservera l'ensemble des justificatifs (documents consultables par les adhérents)

## Renouvellement 2022 du conseil d'administration et du bureau de l'association CDP91

Après appel à nouvelles candidatures éventuelles (pas de nouveaux candidats) et vote à main levée :

- le principe du CA constitué d'un représentant de chaque club adhérent au CDP 91 est reconduit à l'unanimité des présents et représentés (18 pour, 0 contre, 0 abstention),

Les 3 titulaires du Bureau 2021 sont reconduits dans leur fonction, à l'unanimité des présents et représentés (18 pour, 0 contre, 0 abstention),

Ils constituent le Bureau 2022 de l'association, avec les fonctions suivantes :

- Président : Jean-Pierre COSTON élu à l'unanimité
- Trésorière : Yolande POTIER élue à l'unanimité
- Membre du bureau : Philippe LOTTON (administration site) élu à l'unanimité

Le président remercie les représentants des clubs pour la confiance qu'ils renouvellent à l'équipe du bureau

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Président Jean-Pierre Coston

La secrétaire Yolande Potier

Comité des Photographes de l'Essonne CDP91

Siège social : Mairie - place de la mairie - 91570 Bièvres

Adresse de gestion : 56 rue du Maréchal Foch – 91700 Sainte Geneviève des Bois

Association, Loi du 1er juillet 1901 : déclarée le 26 mai 1971 n° 300878,

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : le 5 janvier 1973 n° 91/107.

SĬREN : 482 318 318